



NOVEMBRE 2021
USC GSE

FOCOM \ ORANGE



ON NOUS AURAIT NOTE DES CONGES USC GSE MENTI ?!

Après s'être engagé en CSE et aux cafés digitaux sur le fait que la création de l'USC permettrait plus de souplesse sur les congés, la Direction a fait fi de ses bonnes intentions, et précise aux OS qu'elle ne veut pas négocier sur le sujet ! AMBIANCE CHALEUREUSE DU DISCOURS SOCIAL à la DOGSE !



● **Aucun bénéfice pour les salariés ! :**

Dorénavant la direction va appliquer les règles des 15j obligatoires consécutifs de Mai à Octobre conformément au code du travail.

Jusqu'à présent une latitude de 3 semaines sans accord managérial était appliquée.

Les notes et dispositions existantes dans chaque unité qui étaient avantageuses pour les salariés, ont été englouties dans la future note des congés !

● Les managers restent les grands oubliés de cette nouvelle note : charge de travail supplémentaire dans la gestion des congés, stress et gestion des conflits dans la nouvelle formule d'arbitrage.

FOCOM CONSTATE QUE LA POLITIQUE D'ENTREPRISE NE LAISSE PAS DE PLACE AU DIALOGUE SOCIAL !

● **Pas d'amélioration, bien au contraire !**

Les taux de congés seront de :

- 30% pour les périodes scolaires
- 32% pour les fêtes de fin d'année
- 20% hors périodes scolaires.

La DOGSE couvre 2 zones de vacances distinctes !

Si les règles de priorités sont appliquées, que reste-t-il aux personnes, sans enfants à charge et récentes dans le service ?

● Non seulement notre travail est sous-traité et nos emplois disparaissent mais en plus cette nouvelle organisation ne permet même pas plus de souplesses pour les salariés d'Orange !

FOCOM DEMANDE DES FACILITÉS DE PRISES DE CONGÉS POUR TOUS DE FAÇON ÉQUITABLE !

FOCOM RÉCLAME DES SOUPLESSSES DANS L'ATTRIBUTION DES CA !

En fin de séance, la direction ne juge pas opportun de revoir sa copie, ni d'entamer de nouvelles discussions sur ce sujet pourtant crucial pour votre bien être.

Nous avons obtenu que les détachés syndicaux ne soient plus comptabilisés au sein des équipes opérationnelles, afin de libérer des plages de congés pour nos collègues !

FOCom, près de vous, pour vous défendre !

Rejoignez FOCom et abonnez-vous à la newsletter sur www.focomdogse.com